



Confédération
Paysanne

COTISATION 2019

La cotisation syndicale de la Confédération Paysanne 25/90
s'élève à 1 % du revenu agricole.

Elle comprend abonnement à Campagne Solidaire
(montant à titre indicatif : 100 €)

Nom prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone(s) : _____

Production et commercialisation : _____

Contact mail : _____

je propose d'envoyer un numéro gratuit de Campagne Solidaire à : _____

Nombre de cotisant(s) : _____ Montant de la cotisation : _____ €

Règlement à l'ordre de la Confédération Paysanne 25/90
19 grande rue – 25800 VALDAHON

-



Confédération
Paysanne

COTISATION 2019

La cotisation syndicale de la Confédération Paysanne 25/90
s'élève à 1 % du revenu agricole.

Elle comprend abonnement à Campagne Solidaire
(montant à titre indicatif : 100 €)

Nom prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone(s) : _____

Production et commercialisation : _____

Contact mail : _____

je propose d'envoyer un numéro gratuit de Campagne Solidaire à : _____

Nombre de cotisant(s) : _____ Montant de la cotisation : _____ €

Règlement à l'ordre de la Confédération Paysanne 25/90
19 grande rue – 25800 VALDAHON